

COMMUNE DE MALAUZAT

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE MUNICIPALE
DU VENDREDI 1^o OCTOBRE 2010**

L'an deux mil dix et le vendredi premier octobre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, Jean-Paul AYRAL conformément à l'article L 2121-10 du CGCT, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour modifié ci-après :

Étaient présents : Mesdames AUZILLON Danielle, BOUYGE Maryse et MAILLOT Marie-Paule. Messieurs AYRAL Jean-Paul, DESEMARD Georges, FOURNIER José, LAUDOUZE Jean-Louis, MICLET Daniel, PAPPALARDO Pierre et ROUSSY Raphaël.

Absents représentés : Mr SERANGE donne pouvoir à Mr LAUDOUZE et Mr TRIoux Roger à Mr AYRAL.

Absent non excusé : Jean-Paul JOLY

- ❖ **Signature Marché de travaux** : Réfection Chemins communaux et autres = goudronnage (Chemin de Marcoin (en partie), Chemin des Verguières (en totalité), une partie du chemin communal n° 30 dit de Volvic aux Mauvaises et la cour de l'école) avec l'entreprise SCREG (63) pour un coût total de 39 751.21 €. L'impasse du Pré de la Cure est également programmée mais en 2011 en même temps que des travaux de réseaux d'eau potable. Vote à l'unanimité
- ❖ La rénovation du lavoir communal situé derrière la mairie débutera semaine prochaine.
- ❖ **Déclaration Vacance Emploi** : le CDD de l'agent non titulaire (poste d'accueil Secrétariat) à temps non complet arrive à expiration le 31/12/2010. La déclaration de vacance de poste doit être effectuée auprès du CDG 63. De plus, l'agent occupant cet emploi depuis le 1/1/2010 a fait part de son intention de rompre le contrat avant le dit terme. La collectivité prendra acte de ce fait dès la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception par laquelle la démission du co-contractant doit être clairement exprimée.
- ❖ **Signature Convention Enfance Jeunesse (CEJ)** : Autorisation est donnée à Mr le Maire de signer la CEJ - 2^o génération pour 2010-2013 avec la CAF pour le CLSH. Vote à l'unanimité
- ❖ **Avis favorable quant à l'extension de la maroquinerie de SAYAT** : Vote à l'unanimité.
- ❖ **Nouvelle Convention Santé avec le CDG 63** : actualisation des conventions existantes avec le CDG 63 dans les domaines Médecine Professionnelle et Prévention en matière Hygiène et Sécurité au travail. Une nouvelle convention d'adhésion à ce pôle Santé sera conclue pour 2 ans et ce à partir du 1/1/2011. Vote à l'unanimité
- ❖ **Rapports Activités EPCI 2009** : le conseil municipal prend acte de la communication des rapports du SBA et du dernier bilan de Riom Communauté.
- ❖ **Rétrocession Voiries Lotissements Eau Vive et Moulins Blancs** : Nomination du commissaire enquêteur pour lancer l'enquête publique. Vote à l'unanimité.
- ❖ **Questions diverses** : En attente le dossier « Vestiaires Foot » pour la demande de subvention FIC 2011 et ce, avant le 15/10.
Demande de l'association des Compagnons de Marcoin pour implanter un panneau d'interdiction de dépôt de déchets, vers le site de Calovas.